



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

EXAMENS POST-BAC

- DIPLÔME** (*Si votre diplôme vous a déjà été délivré ou si votre diplôme a plus de 2 ans seule une attestation de réussite pourra être établie*)
- ATTESTATION DE RÉUSSITE** (*même valeur que le diplôme*)
- RELEVÉ DE NOTES**

EXAMEN CONCERNÉ :

- Brevet Technicien Supérieur (BTS)** *par l'examen* *par la VAE*
 Spécialité : Session :
- Diplôme Comptable Supérieur (DCS)** *par l'examen* *par la VAE*
 DPECF DECF DESCF DCG DSCG Session :
- Diplômes du travail social** *par l'examen* *par la VAE*
 DEES DEETS CAFETS DECESF Session :
- Autres examens techniques ou professionnel**
Intitulé exact Session :

IDENTIFICATION DU CANDIDAT :

NOM de naissance :

NOM d'usage : Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

ADRESSE D'ENVOI :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Adresse électronique :

Pièces à joindre impérativement : **Copie d'une pièce d'identité** (*carte d'identité, passeport...*)

Date : **et signature** (*obligatoire*) :

Le document est à retourner par courrier ou par courriel à l'adresse suivante :

Rectorat de l'académie d'Aix Marseille ou **ce.diplomes@ac-aix-marseille.fr**
DIEC 3.02 - Bureau des diplômes
Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence Cedex 1